



ONE MONTE-CARLO - Duplex d'exception meublé

Location meublée

150 000 € / mois

Type de produit	Nb. pièces
Duplex	6
Immeuble	Quartier
One Monte-Carlo	Carré d'Or
Superficie habitable	Superficie terrasse
410 m²	117 m²
Superficie totale	Chambres
527 m²	4
Parkings	Cave
3	1
Etage	Meublé
9&10	Oui
Date de libération	Ref.
15/11/2025	5PDUPLEXB

Le One Monte-Carlo est une résidence prestigieuse bénéficiant d'un emplacement exceptionnel en plein cœur du Carré d'or et disposant de prestations luxueuses telles qu'un service de conciergerie et voiturier 24/7...

Cet exceptionnel duplex d'une surface habitable de 410m² + 117m² de balcons entourant l'appartement, loué entièrement meublé et décoré, se compose comme suit :

- **Au niveau supérieur :** un hall d'entrée, un grand salon avec vue sur le Rocher et la mer, une salle à



MonteCarlo-RealEstate.com

Page
1/2

Ref. : 5PDUPLEXB

Ce document ne fait partie d'aucune offre ou contrat. Toutes mesures, surfaces et distances sont approximatives. Le descriptif et les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur exactitude n'est pas garantie. Les photographies ne montrent que certaines parties de la propriété. L'offre est valable sauf en cas de vente, retrait de vente, changement de prix ou d'autres conditions, sans préalable.

manger indépendante, une cuisine indépendante équipée, 3 chambres disposant chacune de sa salle de bains et dressings, toilettes invités, une entrée de service séparée ouvrant sur une buanderie.

- **Le niveau inférieur** est entièrement dédié à la chambre de maître avec salle de bains attenante et 2 dressings.

Ce produit d'exception est proposé au loyer mensuel de 150.000 € TTC. Sont inclus dans le loyer les charges courantes de l'immeuble, service de conciergerie et voiturier 24/7, eau, électricité, chauffage, climatisation.

Le prix comprend également **3 places de parking** et **une cave**.

En supplément : room-service, nettoyage, blanchisserie, abonnement TV / internet / téléphonie...

Bail de 2 ans minimum.

Le loyer est révisé chaque année selon l'indice BT01, avec un seuil minimum d'augmentation de 5 % par an.

